L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DU CONSEIL GENERAL ET DE LA PREMIERE MUNICIPALITE—NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 11 AOUT 1848.

Imprimé et publié par
MAGNE & WEISSE.
No 83, rue de Chartres, et No. 13, rue du Camp

NOUVELLE-ORLEANS:
VENDREDI MATIN, 11 AOUT 1848.

CANDIDATS WHIGS.
POUR PRESIDENT:
ZACHARY TAYLOR,
DE LA LOUISIANE.
POUR VICE-PRESIDENT:
MILLARD FILLMORE,
DE NEW-YORK.
Ticket Electoral
Premier district ... JACQUES TOUTANT.
Second district ... J. P. BENJAMIN.
Troisième district ... MANUEL J. GARCIA
Quatrième district ... C. ADAMS, Jr.
Cinquième district ... JOHN MOORE.
[illegible] ... JAS. G. CAMPBELL.

Mes vœux sont pour le pays, pour le pays tout entier. Je désire ardemment et sincèrement que l'homme, quel qu'il soit, qui sera placé à la tête de la Nation, puisse, par une fidèle adhésion à la Constitution, nous rendre heureux à l'intérieur et nous assurer le respect des peuples.
Z. TAYLOR.

Je désavoue à jamais, et de la manière la plus formelle, toute pensée de mettre en question les droits de propriété des citoyens du Sud.
MILLARD FILLMORE.

LE CANDIDAT DU NORD ET LE CANDIDAT DU SUD.

Ni le part le général Cass ne rencontre d'ennemis plus invétérés que dans le Michigan. C'est que les habitans de cet Etat ont pu le juger, et apprécier à leur juste valeur toutes ses protestations mensongères. Ils voient au fond de sa tortueuse diplomatie. Ils lisent dans sa pensée qui n'est jamais sincère, dans son âme qu'un sentiment unique envahit, l'ambition, dans son esprit où l'on chercherait en vain une grande et féconde pensée.

Le Michigan, qu'on ne l'oublie pas, est l'Etat où M. Cass a fixé sa résidence depuis de longues années. Il devrait donc y trouver un appui solide, comme celui que rencontre Taylor à la Louisiane; mais ses amis l'abandonnent et se rallient à notre cause ou plutôt à notre candidat.

Nous n'avançons rien que nous ne puissions prouver.

Ainsi, des démocrates tels que l'hon. John Norvell, ex-sénateur au Congrès des Etats-Unis, l'hon. Lanving Meyner, l'hon. Alex Davidson, &c. &c., viennent de fonder à Detroit un journal tayloriste. Ce sont pourtant des amis de M. Cass, mais ils le connaissent si bien! Savez-vous comment ils justifient ce que certains locofocos appellent une apostasie? Nous ne soutenons pas, disent-ils, M. Cass, parce que nous n'avons en lui aucune confiance.

Il y a d'autres démocrates qui n'entendent pas voter pour le général Taylor mais qui se sont engagés à ne pas voter pour Cass. Ceux là accorderont leurs suffrages à M. Van Buren et adhèreront au programme du *free soil party*. Ils ont dû se réunir le 3 de ce mois à Jackson pour nommer des délégués qui les représenteront à la Convention de Buffalo.

Nous ne voudrions pas nous imposer l'interminable besogne de citer tous les meetings hostiles à M. Cass qui se sont tenus dans le Michigan et qui s'y tiennent encore. Nous sommes nous-mêmes étonnés de cette réprobation universelle. Nous ne comprenons pas comment M. Cass a pu se rendre à ce point impopulaire dans un Etat qu'il habite depuis si long-temps et où il devait avoir des amis fidèles et dévoués. Partout il est supplanté par M. Van Buren, dont la candidature grandit et menace d'absorber celle de son rival. Dans un grand nombre de comtés les journaux font un appel aux citoyens qui sont favorables au tiers parti et les invitent à s'organiser.

Le Michigan, au reste, n'est pas le seul Etat qui nous offre l'exemple de cette désertion. Le Nord se détache en masse de M. Cass pour soutenir M. Van Buren. Nous avons déjà signalé ces faits et nous les leur rappelons de nouveau, parce que les circonstances sont graves. Le but des *Barnburners* est manifeste. [illegible] l'élection par le peuple et déférer à la Chambre des Représentans le choix d'un président. On comprend le danger que courrait alors le Sud.

Les Etats où l'esclavage n'existe pas sont au nombre de [illegible], leurs représentans voteraient pour M. Van Buren. Il y a en outre le Delaware qui est de nom un Etat à esclaves, mais qui ferait probablement cause commune avec les partisans de l'ex-président.

Il n'y a qu'un moyen d'éviter cette désastreuse éventualité, c'est de réunir nos suffrages sur le général Taylor. Le Nord travaille évidemment à l'asservir le Sud. S'il [illegible] fidèle à M. Cass, tandis que les *Barnburners* et les abolitionistes votent pour M. Van-Buren, l'avantage restera en définitive aux amis de ce dernier. Les journaux démocrates auront beau dire, il faut que le Sud se coalise pour tenir tête au Nord. L'élection de M. Cass est impossible, mais le *free soil party* nous menace. Il faut lui opposer une résistance énergique afin de ne pas succomber sur ce nouveau champ de bataille. Si les organes des locofocos dans le Sud ne travaillaient pas honteusement à dissimuler la vérité, [illegible] pouvait disséminer dans nos campagnes les journaux du Nord, la Louisiane et les Etats voisins n'auraient plus qu'un candidat, le général Taylor. C'est le représentant de nos intérêts, de nos besoins. C'est celui que nous devons unanimement opposer à M. Van Buren pour déjouer les calculs des *Barnburners* et confondre leurs [illegible].

Les feuilles locofocos disent peut être que [illegible] changé aux démocrates. Elles se trompent. Nous n'entendons nous adresser qu'à l'intelligence et à la bonne foi de nos lecteurs. Nous nous sommes fait un devoir d'éclairer leur raison et de leur redire fidèlement ce qui se passe loin d'eux. Les tentatives des *Barnburners* sont de nature à nous inspirer une légitime inquiétude. Nous craignons qu'ils ne portent préjudice aux candidats des deux autres partis. Voilà pourquoi il importe de s'entendre et d'opposer un homme du Sud à l'homme qui représente la pensée et les espérances du Nord.

CAROLINE DU NORD.—Le *Picayune* d'hier matin contient une dépêche télégraphique annonçant que les whigs ont triomphé dans la Caroline du Nord. Ils auraient nommé le gouverneur et la majorité de la législature. La dépêche du *Picayune* est datée de Baltimore le 4 août; or, comme l'élection n'a eu lieu dans la Caroline du Nord que le 3 et que les votes ne sont comptés que le lendemain, nous comprenons difficilement que l'on ait pu connaître le 4 à Baltimore le résultat des différens scrutins. N'importe, la bonne nouvelle que nous transmet le télégraphe sera indubitablement confirmée par les prochains avis.

WISCONSIN.—On écrit du Wisconsin au *Louisville Journal*:

"Quant à la politique, la partie orientale de notre nouvel Etat, qui est locofoco, se divise entre Van Buren et Taylor; la partie occidentale entre Taylor et Cass. Des trois candidats, Taylor est celui qui a le plus de chances d'obtenir le vote électoral de l'Etat. Beaucoup de démocrates voteront pour lui afin de ramener le gouvernement à l'esprit des premières années de la République. L'intégrité et la bonhomie du caractère du général Taylor contrastent d'une manière si frappante avec les allures de M. Cass, qu'une foule de votans accorderont leurs suffrages au premier."

PENNSYLVANIE.—On écrit de la Pennsylvanie, au *N.-Y. Express*:

"Je n'ai jamais vu le parti whig mieux disposé dans la Pennsylvanie qu'en ce moment. Nous aurons beaucoup plus pour Taylor et Fillmore que nous n'avons fait jusqu'à cette heure pour les autres candidats whigs. Le comté que j'habite et qui est inféodé au locofocoïsme est le théâtre de tant de conversions qu'il se ralliera peut-être à notre cause. Nos adversaires perdent courage à mesure que notre espoir augmente."

CRESCENT CITY.—Ce magnifique steamer est arrivé dans notre port hier matin. Il a fait la traversée de New-York en huit jours et demi. Le capitaine STODDARD a eu l'obligeance de nous remettre des journaux de New-York du 1er courant.

L'hon. HENRY JOHNSON nous a adressé de Washington ces documens publics d'un haut intérêt. Nous le prions d'agréer nos remercîmens.

CONGRÈS.

Nous avons sous les yeux le compte-rendu détaillé de la séance du Congrès du 2 courant, mais nous y trouvons fort peu à ajouter au bulletin télégraphique que renfermait notre dernier numéro. L'allocation pour l'amélioration du fleuve *Savannah* n'a pas été retranchée par le Sénat, mais le correspondant du *Baltimore Sun* exprime l'opinion qu'elle le sera.

A la Chambre des Représentans, le bill de l'Oregon a provoqué un long débat. La proposition de supprimer toute cette partie de la 12e section qui a rapport à l'ordonnance de 1787, ou plutôt au proviso-Wilmot, a été mise aux voix et repoussée à une majorité de 114 contre 88. L'appel nominal sur l'adoption du bill a donné pour résultat 129 oui et 71 non. Une motion pour reconsidérer le vote a été déposée sur le bureau. Le bill a donc été adopté avec le proviso-Wilmot.

NOUVELLES DES ANTILLES.

ST. THOMAS ET STE. CROIX.—Des lettres particulières reçues à Boston renferment des détails sur l'insurrection qui a éclaté récemment à Ste Croix. La nouvelle en fut apportée à St Thomas par une goëlette, et quatre-vingts volontaires partirent immédiatement pour aller au secours des habitans de Ste. Croix. On expédia en même temps un steamer à Porto-Rico pour solliciter des secours du gouverneur de cette île. Les nègres avaient déjà pris possession de la ville de West End et interrompu toutes les communications entre les blancs. Les femmes et les enfans s'étaient réfugiés à bord des navires, tandis que le gouverneur cherchait à ramener les nègres au devoir. Mais ceux-ci paraissaient peu disposés à se soumettre. En conséquence le colonel De Nelly et le major Talbe se mirent à leur poursuite. Plusieurs maisons et magasins de West End furent pillés. Le gouverneur, incapable de maîtriser l'insurrection, dut donner sa démission, et l'on forma immédiatement un gouvernement provisoire. Sur ces entrefaites, cinq cents hommes de troupes arrivèrent de Porto-Rico. Le 6 juillet, les nègres donnèrent l'assaut à la ville de Christiansted, mais ils furent repoussés avec perte, et aux dernières dates les blancs avaient déjà fait 300 prisonniers. Ceux-ci devaient comparaître incessamment devant une cour martiale. Le 7 les habitans de West End réussirent à en chasser les nègres et leur firent même un grand nombre de prisonniers. Sept de ces derniers furent fusillés immédiatement. Cent autres devaient être exécutés d'une manière sommaire à Bass End. Dès ce moment l'ordre fut rétabli.

HAVANE.—Le *Crescent City* nous a apporté des journaux de la Havane jusqu'au 7 du courant. La plus grande tranquillité régnait dans la capitale de Cuba lorsque le steamer en est parti. Un violent ouragan a éclaté dans l'île le 2 de ce mois, et a endommagé les récoltes.

JAMAÏQUE.—Le brick *Lowder*, arrivé hier de Kingston, nous a apporté des journaux de la Jamaïque jusqu'au 26 juillet. On s'attendait à voir les nègres et les mulâtres en venir aux mains au commencement de ce mois; aussi les autorités faisaient-elles marcher des troupes au Nord de l'île pour prévenir toute collision.—Santa-Anna et sa femme sont toujours à Kingston où ils déploient un grand faste.

BRÉSIL.—Le brick brézilien *Fera-Fogo* est arrivé à New-York le 1er courant après avoir fait la traversée de Para en dix-neuf jours. Un steamer brézilien est arrivé dans ce dernier port le 5 juillet, venant de Rio-Janeiro d'où il était parti le 14 juin. Il a fait escale à Pernambuco au moment où une sorte de révolution sévissait dans le pays; le gouvernement a pu réduire les factieux à l'obéissance.

LA PLATA.—On a reçu à Baltimore des nouvelles de Montevideo jusqu'au 31 mai. Les difficultés de la question de la Plata ne sont pas encore résolues. Le parti qui tient la campagne a ouvert un feu d'artillerie sur la ville le 25 mai, mais celle-ci n'en a pas souffert.

L'escadre espagnole a été rappelée et devait mettre immédiatement à la voile pour Cadix.

Le brick américain *Perry* se trouvait à Montevideo, et devait mettre incessamment à la voile pour Buenos-Ayres, d'où il partirait de nouveau, à l'arrivée du packet anglais, pour Rio.

Le steamer *Allegany* doit remplacer le *Perry* dans la station du Brésil.

Chronique Locale.

ÉVASION A LA MAISON DE TRAVAIL.—Hier matin entre quatre et cinq heures, une émeute a eu lieu parmi les prisonniers détenus dans la maison de travail de la Seconde Municipalité. Trois prisonniers nommés John Lyons, Henry Fowler et John Irwin, ont tenté de s'évader. Les deux premiers réussirent, le troisième y perdit la vie. Tandis que Michael Queenan, un des gardiens de l'établissement, faisait sa ronde habituelle, il surprit Irwin, au moment où il grimpait le long d'une planche placée le long de la muraille, et au moyen de laquelle Lyons et Fowler avaient déjà réussi à descendre dans la cour de la Maison de refuge. Irwin s'étant laissé tomber à terre, une lutte s'engagea entre lui et le watchman. C'est en ce moment que ce dernier tira de sa poche un pistolet, et fit feu sur Irwin qu'il tua instantanément.

BLESSURES.—Une rixe a eu lieu hier matin à l'encoignure des rues Poydras et Levée entre John Johnson et Joseph Hawkins. Le premier a été grièvement blessé au côté gauche; il a été immédiatement transporté à l'hôpital de Charité dans un état tout à fait critique. Hawkins a été arrêté et écroué en prison.

IMPORTANTE ARRESTATION.—Le lieutenant [illegible] de la police de la Première Municipalité, a arrêté hier le nommé Joseph [illegible], sous la prévention d'avoir volé une somme de $300 appartenant à Joanni Signago. Celui-ci se trouvait malade au moment où le vol a été commis. Le prévenu a été envoyé à la prison de paroisse en attendant son examen devant le recorder Génois.

ENQUÊTE.—Une enquête a été pratiquée hier sur le corps de John Irwin, âgé de trente ans et Irlandais d'origine. Irwin était détenu à la maison de travail. Ayant cherché à s'enfuir, un des gardiens de la maison l'arrêta, mais rencontrant une résistance à laquelle il ne s'attendait pas, il dut se servir d'un pistolet contre le prisonnier. Celui-ci est mort sur le coup.

UN INGÉNIEUX BUVEUR.—Le nommé John Bade a soif mais peu d'argent. Il a imaginé un nouveau moyen de boire sans payer. Mercredi dernier, il entre dans un café, jette sur le comptoir une pièce de cinquante cents et demande un punch. A peine est-il servi qu'il saisit le verre d'une main et sa pièce de l'autre; il ingurgite l'un et met l'autre dans sa poche, puis il s'enfuit à toutes jambes. Mais il est bientôt arrêté et conduit au poste. Il comparaîtra prochainement devant le recorder Génois.

RECORDER GENOIS.—Elizabeth Johnson a été arrêtée hier dans la 1re Municipalité, sous la prévention de vol. Elle est accusée par Fanny M. Smith d'avoir pénétré dans le domicile de cette dernière et d'y avoir enlevé des objets pour une valeur de $83. Plusieurs de ces objets ont été trouvés par l'officier Gritlier, dans le domicile de l'accusée. Elle a dû fournir un cautionnement pour répondre de sa prochaine comparution.

2DE MUNICIPALITÉ.—Martin Bolen, arrêté il y a quelque temps dans la 2de Municipalité, sous la prévention d'avoir volé un dray appartenant à M. John Lynch, comparaissait hier matin devant le recorder de la 2de Municipalité. L'accusé a été sommé de fournir un cautionnement de $500 pour répondre de sa comparution devant la 1re cour de district.

VOL COMMIS AU PRÉJUDICE D'UN VOLONTAIRE.—Dimanche dernier, dans l'après midi, pendant qu'un volontaire nommé Charles Thompson comptait son argent dans une des rues de la 1re Municipalité, deux individus, dont l'un s'appelle Gardner Caddy, l'accostèrent et lièrent conversation avec lui. Ils se rendirent ensemble au café, et les deux inconnus versèrent tant de rasades au pauvre volontaire qu'ils l'enivrèrent. Celui-ci, de retour chez lui, s'aperçut qu'une somme de $75 qu'il avait sur sa personne avait disparu; soupçonnant ses deux compagnons, il les a dénoncés hier matin devant le recorder Génois. Caddy a été arrêté et renvoyé devant la 1re cour de district. Quant à l'autre, la police est encore à sa recherche.

REPAS.—Les habitants de la paroisse Jefferson donneront demain dans le village de Carrollton, un repas en l'honneur du général Persifor F. Smith.

VOL CONSIDÉRABLE.—Mercredi dernier, pendant la nuit, des voleurs se sont introduits dans le domicile de M. Ferdinand Nolting, au coin des rues Champs-Elysées et Casacalvo, et ont emporté une somme de $300. Un nommé Frédérick Prinhoff, soupçonné d'avoir participé au vol, a été dénoncé hier matin au recorder Seuzeneau.

AFFAIRE DE PARJURE.—L'accusation de parjure portée par M. F. C. Gaudy contre Thomas Kavanagh, a été mise hors de cour hier matin par le recorder Seuzeneau, faute de preuves suffisantes.

LES AGRÉMENTS DE LA GUERRE POSTALE.—Nous avions bien raison, dit le *Courrier des Etats-Unis*, de nous élever contre le funeste système de représailles dans lequel M. Cave Johnson a engagé la poste des Etats-Unis. Il n'est pas de moyen auquel on n'ait recours pour éviter la taxe énorme que cette guerre rend à la valise, et le trésor fédéral menace de s'en ressentir. Aussi M. Cave Johnson s'est-il trouvé contraint à faire un petit coup d'état, et mercredi dernier, au moment où le *Niagara* allait quitter le port de Boston, on a saisi toutes les lettres confiées aux passagers pour éluder le nouveau tarif. C'est là sans doute une mesure autorisée par le droit strict de toute administration postale; mais jusqu'ici les Etats-Unis s'étaient fait gloire, et avec raison, de leur extrême libéralité en ces sortes de matières: grâce aux rancunes de M. Cave Johnson, ils ont aujourd'hui un fleuron de moins à leur couronne de liberté.

UN STEAMER MONSTRE.—Le 1er courant, a dû être lancé des chantiers de Wm. H. Brown, au pied de la 12e rue, sur la rivière de l'Est à New-York, un steamer dont les dimensions colossales dépassent tout ce qu'on a vu jusqu'à ce jour. Ce steamer monstre n'a pas moins de quatre cents pieds de long, et les roues qui le feront marcher ont quarante pieds de diamètre. On peut juger par là de la force de sa machine. Il jauge seize cents tonneaux, et dans le jour il pourra sans peine recevoir deux mille cinq cents passagers. Sa vitesse et l'élégance de ses emménagements doivent, dit-on, répondre à sa grandeur. Le service offrira une remarquable innovation, qui contribuera singulièrement au comfort des voyageurs. La table d'hôte y sera remplacée par des dîners à la carte et servis à la française. Enfin, ce bateau sera de tout point une merveille: il ira en six heures à Albany, et pourra, si l'on veut, revenir à New-York dans la même journée.

LA MER MORTE.—L'expédition envoyée par le gouvernement de Washington pour explorer la Mer Morte, en Palestine, a terminé ses travaux et était de retour à Jérusalem le 19 mai. Les explorateurs ont sondé le lac Asphaltite dans tous les sens, et, à la profondeur de 600 brasses, il ont trouvé un fond de sel crystallisé. Ils se sont assurés en outre que l'atmosphère mortelle qui entourait, disait-on, ce lac, est une pure fable. Ils ont vu des oiseaux nicher et voler aux alentours, sans ressentir les effets de cette influence fatale; eux-mêmes ont passé deux mois sur les eaux et sur les bords de la Mer Morte, sans que leur santé ait été altérée. Les résultats de cette expédition promettent donc d'être aussi utiles qu'intéressants.

REVUE DES JOURNAUX FRANÇAIS.

On dit que la commission d'enquête chargée par l'assemblée nationale de rechercher les causes et les provocateurs de l'insurrection de juin, en remontant à la journée du 15 mai, et au delà s'il est nécessaire, succombe sous le nombre des faits et des témoignages qui lui ont été apportés; mais la discrétion que s'imposent, par une sage réserve, les membres de cette commission, ne permet pas d'apprécier encore la portée de ces faits et de ces témoignages.

Peut-être l'interrogatoire de M. le chef d'escadron Constantin, récemment arrêté et qui a rempli après la révolution du 24 février les fonctions de chef du cabinet du ministre de la guerre, jettera-t-il quelque jour sur des points qui ont été déjà débattus sans pouvoir être éclaircis. Toutefois il paraît, d'après une note insérée ce matin au *Moniteur*, que le commandant Constantin avait cessé de remplir ces fonctions de confiance depuis l'avènement du général Cavaignac au ministère de la guerre. Son influence par là, en supposant fondée la prévention qui pèse sur lui, a dû être considérablement diminuée! A quelle cause faut-il donc attribuer les facilités malheureuses qui ont été laissées aux préparatifs de l'émeute durant la nuit du 22 au 23 et même le 23 (vendredi) jusqu'à midi? Cette question paraît aussi insoluble que celle de l'abandon déplorable auquel avait été livrée l'assemblée nationale envahie le 15 mai, bien qu'une grande manifestation des ouvriers ayant pour motif ou pour prétexte l'intérêt de la Pologne eût été annoncée d'avance.

L'inertie dont on s'est plaint généralement dans la matinée du 23, doit-elle être attribuée à l'insuffisance des troupes? Est-il vrai, comme l'ont répété plusieurs fois ceux qui devaient être le mieux instruits, qu'il n'y eût alors dans Paris que dix mille hommes environ? Voici à ce sujet une note que publie ce matin le *National*:

"Le bruit a couru et plusieurs journaux ont répété qu'il n'existait à Paris, au moment où l'insurrection a éclaté, que 8 à 10 mille hommes de troupes, ce fait est complètement inexact.

"Il y avait à Paris, le 23 juin, 26 mille hommes de troupes de toutes armes: non compris la garde mobile et la garde républicaine, c'est-à-dire tout ce que les casernes de Paris et des forts peuvent contenir. A cet effectif, il faut ajouter:

"Quatre bataillons stationnés à Versailles et arrivés à Paris dès le commencement des hostilités.

"Quatre bataillons qui sont partis ce jour là d'Orléans ou de points plus rapprochés et dont on a accéléré la marche en les transportant par le chemin de fer.

"Enfin, douze escadrons de cavalerie, qui ont pu arriver à Paris le 23 au soir, de Versailles ou de Saint-Germain.

"Ces faits seront d'ailleurs officiellement constatés par la commission d'enquête, qui a entre les mains toutes les pièces concernant la situation et le mouvement des troupes pendant les journées des 23, 24, 25 et 26 juin."

Puisque ces faits sont certains, puisqu'ils doivent être officiellement constatés, puisqu'ils sont connus du *National*, ils n'ont pu être ignorés de la commission exécutive. Pourquoi donc celle-ci, ou du moins ceux qui ont parlé en son nom, ont-ils admis comme constant qu'il y a eu insuffisance de troupes et que Paris est resté longtemps à découvert malgré les ordres précis et multipliés de la commission exécutive? Pourquoi hier encore le journal des amis de M. de Lamartine, le *Bien public*, renouvelait-il ces affirmations dans les termes les plus positifs, en déclarant qu'il écrivait *à la suite d'une conversation avec un des membres de cette commission exécutive*? Pourquoi ce journal ajoutait-il que les explications qu'il allait donner seraient un *premier rayon de lumière jeté sur une situation encore obscurcie*? Ces explications, nous allons les reproduire pour qu'on puisse les juger.

Il s'agit d'abord de l'espèce de *pacte* dont nous avons parlé, par lequel M. de Lamartine s'est uni d'une manière aussi étroite qu'inattendue à M. Ledru-Rollin. Ce pacte, suivant le *Bien public*, n'a été que le pacte du bon sens politique.

"M. de Lamartine a été autre chose qu'ambitieux; il a été patriote jusqu'au sacrifice de lui-même. Il a consenti sciemment à *pulvériser son nom*, comme il l'a dit à la tribune, *pour préserver l'assemblée nationale*. Voilà son vrai crime. L'histoire le lui pardonnera."

Nous désirons que l'histoire pardonne à M. de Lamartine, et même qu'elle le glorifie si sa conduite a été entièrement de prévoyance et d'abnégation.—Ce n'est pas nous, il le sait bien, qui nous plairions à jeter le plus léger doute sur ses intentions. Mais il faudra toujours le plaindre, car, pas plus pour son pays que pour lui-même, il n'a été payé de son sacrifice. On sait comment l'assemblée nationale a été *protégée* le 15 mai; chacun peut dire ce qu'elle serait devenue en l'absence complète, sinon d'ordres écrits, au moins d'initiative et d'action de la part des chefs de la force publique, si la garde nationale, quoique sans direction, ne se fut hâtée d'accourir.—Par quelle fatalité les mêmes signes se sont-ils produits, la même incurie s'est-elle manifestée le 23 juin? Laissons parler ici l'organe de M. de Lamartine:

"L'enquête dira en son temps si la commission exécutive n'a pas prévu, en effet, les événemens du 23 juin!—Si, les ayant prévus, elle n'a pas préparé longtemps d'avance les forces militaires destinées à les conjurer? Si elle n'a donné aucun ordre précis à ses ministres? Si elle n'a point appelé de troupes à Paris et des corps de troupes autour de Paris pour couvrir l'assemblée nationale et la garde nationale contre l'éventualité de cette collision? Si elle n'a pas répété ces ordres et insisté sur leur exécution? Si elle n'a pas été debout la veille? Si elle a manqué de courage personnel et de résolution collective, le jour, quand ses membres eux-mêmes ont marché au feu pour donner l'exemple?

"Dans le cas où l'enquête répondrait *non* à toutes ces questions, nous déclarons nous-même la commission exécutive coupable au premier chef et déchue de la dignité de gouvernement comme de tout titre à la considération du pays.

"Mais dans le cas où l'enquête répondrait: oui, les membres de la commission exécutive ont fait tout cela, et cependant Paris a été découvert quatre jours au lieu de quatre heures, et le sang de la brave garde nationale a coulé; alors nous demanderons à notre tour par quel renversement de toute justice distributive exacte, la commission exécutive est dans la défaveur de l'opinion et pourquoi d'autres, ni plus ni moins engagés qu'elle dans ces événemens, sont dans l'apothéose!"

Il y a évidemment dans ces dernières paroles, quoique le *Bien public* s'efforce ensuite de les atténuer en disant qu'il n'y a personne à accuser *dans les régions élevées du pouvoir*, que *chacun a fait son devoir*, que *la bataille était inévitable*, il y a évidemment dans ces paroles une insinuation. A qui donc s'adresse-t-elle? Si c'est au général Cavaignac, elle est malheureuse, et elle sera universellement repoussée, car, nous l'avons déjà dit, il y a un fait d'une incontestable certitude, c'est que le général a sauvé Paris en usant avec autant d'énergie que d'intelligence des pleins pouvoirs dont l'a investi l'assemblée. Si elle s'adresse à d'autres, pourquoi ne le dit-on pas?

Des bruits regrettables ont déjà circulé à ce sujet: on s'est entretenu ces jours derniers à l'assemblée nationale des incriminations qu'un membre de la commission exécutive devait porter à la tribune; aujourd'hui encore un journal, l'*Union*, après avoir cité l'article que nous venons de reproduire nous-mêmes, le fait suivre des réflexions suivantes:

"Toute la justification du *Bien public* consiste à accuser le ministre de la guerre de n'avoir pas exécuté les ordres qui lui ont été donnés par la commission exécutive. On avait annoncé que M. Ledru-Rollin était dans l'intention de porter cette imputation à la tribune, mais M. de Lamartine a mieux aimé la confier à son journal."

Le général Cavaignac répond par des faits éclatans qui lui ont mérité la reconnaissance du pays. Mais à qui doit-il répondre, et qui ose l'accuser?

Le *Bien public* fait les observations suivantes au sujet d'un article du *Peuple constituant*:

"L'abbé de Lamennais a essayé, dans le *Peuple constituant*, la singulière explication des derniers événemens. Il ne voit dans les barricades que la subvention des royautés.

"Comment l'illustre écrivain n'a-t-il pas compris qu'une pareille interprétation des journées de juin, loin de grandir, loin d'élever, d'excuser les malheureux égarés dont il tente la défense, en rejetant leur crime sur l'étranger, ne ferait, au contraire, que les avilir et les condamner?

"Comment ne comprend-il pas que des hommes qui feraient le coup de fusil comme des mandataires font une commission pour une menée monnaie, seraient indignes non seulement de toute participation à la vie politique, mais encore de toute liberté? Non, les ouvriers qui se sont mis en révolte n'ont pris les armes que sous l'inspiration des funestes doctrines, des passions, des suggestions de toute nature; des misères, des mensonges, des calomnies; c'est là seulement ce qui peut les excuser, dans une certaine mesure, sans les déshonorer. Mais s'ils avaient versé le sang uniquement par cupidité, connaîtriez-vous un plus grand crime devant Dieu et la société?"

Le *Peuple constituant* tombe chaque jour, dit le *Siècle*, dans de nouveaux accès de colère et de démence. Voici ce que nous lisons dans un article signé de M. La Mennais:

"Nous avons expliqué comment, de concert avec l'étranger, les conspirateurs sont parvenus à réaliser leur effroyable plan conçu d'avance d'un massacre dans Paris, à y renouveler, par les mêmes moyens, les scènes horribles de la Gallicie et de Naples. Puis à se saisir de la victoire après l'égorgement des frères par les frères, ils auraient élevé leur drapeau caché jusque-là et se seraient présentés comme les sauveurs de l'ordre. Vaincus, ils ont pris le même rôle; et frappant à la fois sur le peuple qu'ils avaient poussé au combat, sur la République démantelée de ses institutions protectrices, sur les républicains chassés des emplois et en masse déclarés suspects, ils préparent, en pleine liberté, leur triomphe définitif.

Où en serons-nous dans quelques mois, dans quelques semaines? C'est ce que chacun se demande. Les conspirateurs affectent une joie et une confiance sinistres. Cette confiance et cette joie, les agens de l'étranger les partagent, et, ici même, les expriment hautement. 'Il n'y a plus de République,' disent-ils; nous répétons leurs propres mots. Nous ne jugeons pas encore le gouvernement, au milieu de l'obscurité qui enveloppe ses pensées que rien ne manifeste, ses desseins, s'il en a d'arrêtés. Il doit savoir qu'à moins qu'il ne se livre à la réaction, la réaction le renversera, et qu'en aucun cas, elle ne l'acceptera comme son représentant véritable.

Cependant que fait-il pour combattre la réaction? quels gages donne-t-il contre ses projets déjà si avancés à la république? Nous voyons s'établir une sorte de système militaire dont les conséquences nous inquiètent. Qu'est-ce que ces camps dont Paris, dit-on, va être entouré?

Paris cerné par des armées, c'est Paris en état de suspicion et de siège permanent. Malheur à la liberté que l'on mettrait sous la protection du sabre! Une armée dépend de son chef; *un chef est plus aisément séduit, acheté*, qu'une population de douze cent mille âmes. Est-ce contre cette population par qui la république a été proclamée, que l'on entendrait défendre la république? On n'oserait le dire. Pourquoi donc tout cet appareil de force militaire? Nous regardons, près du pouvoir, qui règne réellement, et notre méfiance est grande.

LA MENNAIS."

L'espérance, la consolation des pauvres, quand tout secours et tout refuge vient à leur manquer sur cette terre, c'est l'idée de Dieu. C'est dans le sein de Dieu, du père commun de tous les hommes que se retrouve la véritable égalité, si chère aux malheureux et dont les conditions sont si difficilement réalisables dans cette vie; comment donc, parmi le peuple, ceux qui souffrent, ceux qui ont besoin surtout de consolation et d'espérance, ont-ils pu se laisser entraîner à la voix des sophistes qui ont osé dire: "Dieu n'est pas, ou s'il existe, Dieu n'est autre chose que le mal!"

L'archevêque de Paris, dans un élan divin de charité, va porter aux ouvriers insurgés du faubourg Saint-Antoine des paroles de paix et de pardon; il est jeté sanglant sur les pavés des barricades. Un homme écrit dans un égarement impie: "La piété, la vertu, la religion et l'amour sont des masques," en même temps qu'il développe cette maxime: "La propriété c'est le vol!" Et cet homme est choisi par le peuple de Paris pour son *représentant*! Un jour, quand ce rapprochement se présentera à l'esprit, on aura peine à le comprendre.

Un journal cite les extraits qu'on va lire d'un ouvrage de M. Proudhon intitulé: *Système des contradictions économiques ou philosophie de la misère*. Est-ce donc par de semblables enseignemens qu'on arrive aujourd'hui à s'emparer de la confiance des masses?

M. Proudhon veut réfuter ce mot de Voltaire: *Si Dieu n'existait pas, il faudrait l'inventer*; et cet autre de Rousseau: *J'ai cru autrefois que l'on pouvait être honnête homme et se passer de Dieu, mais je suis revenu de cette erreur*. Voici comment il procède:

Et moi, je dis: Le premier devoir de l'homme intelligent et libre est de chasser incessamment l'idée de Dieu de son esprit et sa conscience. Car Dieu, s'il existe, est essentiellement hostile à notre nature, et nous ne relevons aucunement de son autorité. Nous arrivons à la science malgré lui, au bien-être malgré lui, à la société malgré lui; chacun de nos *progrès* est une victoire dans laquelle nous écrasons la *divinité*.

Qu'on ne dise plus: Les voies de Dieu sont impénétrables, nous les avons pénétrées, ces voies, et nous y avons lu en caractères de sang les preuves de l'impuissance, si ce n'est du mauvais vouloir de Dieu. Ma raison, longtemps humiliée, s'élève peu à peu au niveau de l'infini; avec le temps elle découvrira tout ce que son inexpérience lui dérobe; avec le temps je serai de moins en moins artisan de malheur, et par les lumières que j'aurai acquises, par le perfectionnement de ma liberté, je me purifierai, j'idéaliserai mon être et je deviendrai le chef de la création, l'égal de Dieu.

Le moindre *progrès* que l'homme ignorant, délaissé et trahi, accomplit vers le bien, l'honore sans mesure. De quel droit Dieu me dirait-il encore: "Sois saint, parce que je suis saint." Esprit menteur, lui répondrai-je, Dieu imbécile, ton règne est fini; cherche parmi les bêtes d'autres victimes. Je sais que je ne suis ni ne puis jamais devenir saint, et comment le serais-tu, toi, si je te ressemble? Père éternel, Jupiter ou Jehovah, nous avons appris à te connaître: tu es, tu fus, tu seras à jamais le jaloux d'Adam, le tyran de Prométhée.

Ton nom si longtemps le dernier mot du savant, la sanction du juge, la force du prince, l'espoir du pauvre, le refuge du coupable repentant; eh bien! ce nom incommunicable, désormais voué au mépris et à l'anathème, sera sifflé parmi les hommes; car Dieu, c'est sottise et lâcheté; Dieu, c'est hypocrisie et mensonge; Dieu, c'est tyrannie et misère; Dieu, c'est le mal.

Tant que l'humanité s'inclinera devant un autel, l'humanité, esclave des rois et des prêtres, sera réprouvée; tant qu'un homme, au nom de Dieu, recevra le serment d'un autre homme, la société sera fondée sur le parjure, la paix et l'amour seront bannis d'entre les mortels. Dieu, retire-toi, car dès aujourd'hui, guéri de ta crainte et devenu sage, je jure, la main étendue vers le ciel, que tu n'es que le bourreau de ma raison, le spectre de ma conscience.

Nous avons déjà, dit *le Siècle*, signalé la violence et les contradictions dans lesquelles tombent chaque jour certaines feuilles qui, ne pouvant prendre leur parti du triomphe de la société régulière sur l'insurrection tentée au nom de la *République démocratique et sociale*, tantôt dénoncent cette société elle-même comme animée de sentimens de vengeance et de fureur contre des hommes dont la misère fait tout le crime; tantôt au contraire affectent de voir dans l'insurrection le résultat des menées ténébreuses de trois ou quatre catégories de royalistes, secondés par une foule de repris de justice et de forçats libérés.

Voici le tableau que trace le *Constitutionnel* de ces déclamations haineuses et de ces contradictions:

"Beaucoup de journaux appartenant aux opinions les plus diverses ont disparu par suite des événemens de juin. La république rouge a conservé ses trois organes les plus importans: la *Réforme, le Peuple constituant, le Représentant du Peuple*.

Pour le *Représentant du Peuple*, l'insurrection de juin a été l'œuvre de la faim, un *accident de la misère*; c'est la conséquence d'un chômage de quatre mois converti en *casus belli* contre la République. Ce journal avait commencé par la déclarer coupable parce qu'elle n'avait pas de motifs légitimes; il *condamnait* les insurgés tout en les excusant. Mais ces paroles ont paru au collaborateur principal de cette feuille *dépasser la mesure du blâme qu'il croit possible de déverser* sur les événemens de juin.

M. Proudhon assimile l'insurrection de juin à l'homicide commis dans le cas de légitime défense.

"L'homicide qui arrive à la suite d'une provocation, dans le cas de légitime défense, est excusable. La loi ni la morale ne l'approuvent, elles ne le poursuivent pas, elles le pardonnent. C'est ainsi que je juge les derniers événemens."

Développant sa comparaison, M. Proudhon arrive à mettre sur le même pied:

"Ceux qui sont morts pour la défense de l'ordre, et ceux qui sont tombés en combattant contre la misère."

Il conclut, en effet, en disant:

"Si le droit était de ce côté-ci des barricades, il était aussi de ce côté-là. L'épouvantable carnage auquel nous avons assisté ressemblait à ces tragédies antiques où le devoir et le droit se trouvaient en opposition, et qui partageaient les dieux."

M. Proudhon, comme les dieux, se partage entre les insurgés et les défenseurs de l'ordre, et, à bon point de vue, il a raison de dire qu'il ne faut condamner personne.

Mais, par cette absolution universelle, M. Proudhon condamne quelqu'un à mort, et ce quelqu'un, c'est la société elle même. M. Proudhon semble admettre en effet que le plus ou moins de misère ou de bien-être suit pour nous une règle de conduite morale. Si la misère suffit à placer un insurgé dans le cas de légitime défense ou plutôt de légitime agression; si elle est une excuse suffisante pour tirer des coups de fusil à un gouvernement et à ses défenseurs, que M. Proudhon veuille bien nous dire qui déterminera le degré de misère où le droit se trouvera également des deux côtés des barricades. Si M. Proudhon laisse, comme il semble, cette mesure à l'arbitraire de chacun, il constitue la société en état d'hostilité perpétuelle vis-à-vis de chacun de ses membres.

La *Réforme* paraît avoir hésité pour composer son thème sur les événemens de juin. Le 24, lorsque la lutte était encore indécise entre l'ordre et l'insurrection, la *Réforme* semblait disposée à partager l'opinion de M. Proudhon, à trouver que le droit était également des deux côtés des barricades, elle disait:

"Du côté du peuple, il y a des griefs terribles de souffrance et de désespoir; il y a des rancunes amassées et qui sont pour la plupart légitimes."

Quatre jours plus tard, la *Réforme* inclinait à ne voir dans l'insurrection qu'une tentative ourdie par la réaction et soldée par l'or de l'étranger; et elle disait le 28 juin:

"Si les rois ont pensé pouvoir détruire la démocratie en France avec l'or qu'ont répandu les émissaires et les traîtres, ils n'ont pu l'étouffer encore dans leurs propres Etats."

Ce dernier système a été adopté et soutenu avec ardeur par le *Peuple Constituant*, qui y revient tous les jours. Le 4 juillet un article, signé de M. de Lamennais, commençait par ces mots:

"Il devient de plus en plus évident que l'insurrection n'a été qu'un de ces affreux massacres organisés successivement sur tous les points de l'Europe par la royauté. Les mains libres d'agir, les factions le préparaient depuis plusieurs mois, et ne s'en cachaient pas."

M. de Lamennais expliquait ensuite comment les factions avaient divisé l'Assemblée Nationale, prolongé la crise financière, industrielle et commerciale, avaient suspendu le travail, et, avec l'or de l'étranger, avaient enrôlé une force contre-révolutionnaire.

Dans un article précédent, M. de Lamennais avait exposé que l'insurrection avait été le résultat d'une triple conjuration; qu'elle était assise au clos Saint-Lazare, *légitimiste* au Panthéon, *napoléonienne* au faubourg Saint-Antoine. Les trois factions s'étaient entendues pour livrer un assaut commun à la République.

Les trois journaux ont fait ce qu'ils ont pu pour se mettre d'accord; il n'en est pas moins resté un certain nombre de dissidences entre leurs dires. Aux yeux de M. Proudhon, "l'immense majorité des insurgés se composait d'ouvriers démoralisés par la misère, égarés par la faim." Quand on disait que parmi les insurgés, il s'était trouvé un nombre assez considérable de repris de justice, et quand on reconnait une faible partie des échos qui attestaient leur présence, la *Réforme* s'écriait qu'on calomniait l'insurrection, qu'on voulait déshonorer le peuple aux yeux de l'Europe; que le courage, l'humanité, la chevalerie avaient été les mêmes des deux côtés. Le *Peuple Constituant* a composé, au contraire, le personnel de l'insurrection de chefs habiles des factieux d'abord, et ensuite:

"De malheureux en toute occasion prêts à se vendre à quiconque les paie, et de l'écume même de la population, forçats libérés, repris de justice et autres."

Quant aux contradictions de chacun de ces journaux avec lui-même, elles sont innombrables."

On écrit d'Embrun à l'*Union dauphinoise*:

"Une révolte s'est manifestée, le 3 juillet, parmi les prisonniers de la maison centrale. Fatigués de l'oisiveté à laquelle les condamne la suppression du travail, les condamnés ont fait entendre des plaintes, ont proféré des cris. Peu à peu les têtes se sont échauffées, et pour comprimer la révolte, la garde nationale est venue en aide aux gardiens de la maison. Dans la lutte qui a suivi les efforts de la garde nationale, quatre révoltés ont été tués, quatre-vingt environ ont été blessés; l'un d'eux qui se faisait remarquer par sa violence et ses cris a eu le bras coupé à l'aide d'une faux, car les habitans accourus pour prêter main forte avaient pris les premières armes qui étaient tombées sous leurs mains.

"Le calme est rétabli, les appréhensions de la ville ont cessé."

Le *Censeur* rapporte le fait suivant:

"Le 7 courant, à huit heures du soir, la police de la Croix-Rousse a arrêté le nommé Raymond Delorme, marbrier, né dans les Hautes-Alpes, âgé de vingt-trois ans, maintenant employé dans les chantiers nationaux et se disant logé à Lyon, rue Noire, 14, chez Bachez, au moment où il occasionnait un attroupement. Cet individu, une demi-heure avant, devant le café Randin, tenait les propos les plus séditieux.

Depuis longtemps cet homme s'était mêlé à toutes les agitations; c'est un de ceux qui, il y a quelque temps, fermèrent les portes de la Croix-Rousse sur la garde nationale allant à Lyon pour passer la revue du général. C'est lui qui, après le 15 mai, criait sur la place des Terreaux: *Il faut venger Barbès!*

Aux portes de la Croix Rousse il s'est formé un attroupement considérable, mais tout à fait inoffensif. Le commissaire a fait deux sommations, et chacun s'est retiré tranquillement.

CONSEIL GÉNÉRAL.

Séance de Mercredi, 9 août 1848.

Le Conseil devait se réunir ce jour, conformément à l'ajournement.

Une heure après l'heure fixée pour la réunion, M. Allain est invité à monter au fauteuil.

Le secrétaire ayant fait l'appel nominal, les membres présents furent:

1re Municipalité, M. L. [illegible]
2me do MM. Allain, Day et Rice,
3me do M. P. A. Bertrand.

Faute de quorum, le Conseil s'est ajourné au second mercredi de septembre prochain, à 7 heures P. M.
E. HAGAN, secrétaire.

Décédée hier soir à 4 heures et demie, Mme JOSEPH LISBONY. Ses amis et connaissances sont priés d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui à 4 heures et demie. Son corps est exposé à son domicile, promenade des Bons-Enfants, entre les rues Marigny et Mandeville.
De la part de sa Famille.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

EXPÉDIÉS.
Navire Alexandria, Ordeman, pr Baltimore.
Countess of London, Garrick, pr Liverpool.
Brick Fashion, [illegible], pr Boston.
Goelette T N Hunt, Mitchell, pr Corpus Christi.
Alice, Eaton, pr Pensacola.
D Moss, Rowe, pr Pensacola.
Iowa, Bughtch, pr Pensacola.
Howard, Buckingham, pr Kingston, Ja.
Gen Taylor, Meyers, pr Pensacola.

ARRIVÉS.
Navire à vapeur Crescent City, Stoddard, de N York
St John, Bouteile, de Vera Cruz.
Christiana, Brown, de Vera Cruz.
Barque Camp, Hersey, de Vera Cruz.
Brick Lowder, Cushing, de Kingston, Ja.
Goelette Brazos, Flanders, de Brazos.
Geo Eags, Smith, de Vera Cruz.
—STEAMERS.—
Latona, Selleck, de Bayou Sara.
Duck River, Amsden, d'Alexandrie.
California, Reynolds, de Mobile.
Ridgeley, Ross, de la rivière Ouachita.
Majestic, Kleine, de Baton-Rouge.
Gen Taylor, Morehead, de Louisville.
Brunswick, Lee, de St Louis.
Creole, Gilbertson, de Mobile.
Eudora, Ealer, de St Louis.
Viola, Wilson, de Lafourche.
Natchez, Leathers, de Vicksburg.

MEMORANDA.
New York, 1er août—Parti, navire Union, Jones, pour la Nouvelle-Orléans.
Boston, 31 juillet—Arrivés, barque John Carver, Nichols, de la Nouvelle-Orléans; 28, arrivé, navire Jas Titcomb, Murphy et Lochinver, Wescott, do; parti, navire Grenada, Batchelder, pour la Nouvelle-Orléans.

LIGNE DES STEAMERS CUNARD.
DE LIVERPOOL.
Acadia pour Boston, Samedi 26 Août.
D'AMÉRIQUE.
Acadia de Boston, Mercredi 23 Août.
LIGNE DE L'OCÉAN.
Hermann, de Brême pour New York, 20 Juillet

MAIRIE DE LA NLLE-ORLÉANS.
Le 9 août 1848.
CONFORMÉMENT à une résolution adoptée par le Conseil de la Municipalité No. 1e, à sa séance du 7 de ce mois, avis par le présent donné qu'une élection aura lieu samedi, le 19 du courant, à la maison de M. Salvador Pratts, située à l'encoignure des rues de la Douane et des Remparts, à l'effet d'élire un alderman pour le 2d district, en remplacement de M. P. H. O'Neal, démissionnaire. L'élection commencera à huit heures du matin, et sera terminée à six heures P. M. sous la surveillance de Messieurs F. H. Burt et Patrick Shiels, inspecteurs—Et MM. G. K. Story et L. J. Harris, secrétaires.
10août. A. D. CROSSMAN. Maire.

Papiers peints—Papiers peints.
LE soussigné vient de recevoir par les derniers arrivages de France, un assortiment considérable de papiers et bordures pour tapisser les appartements:
Papiers peints communs, ordinaires et fins.
Bordures imitations, veloutées et dorées.
Sortant des premières manufactures de Paris. Les dessins sont plus nouveaux et du meilleur goût suivant la mode.
Papiers peints communs de 15 à 20 cents le rouleau
do ordinaires de 25 à 35 do
do demi-fins de 40 à 50 do
do fins satinés de 50 à 75 do
do fins glacés de 75 à $1 do
do do de $1 à $1 50 do et au dessus
dito dorés, gauffrés et veloutés à des prix très modérés.
Bordures imitation, de 75 cents à $1 50; bordures veloutées de $1 à $3 et au dessus; bordures veloutées et dorées à des prix très modérés; ciels de lits de toutes couleurs; huit dessins différents de $1 50 à $4 50 le rouleau, chaque rouleau contient pour deux lits; bordures pour ciel de lits; ciels de lits fonds unis, draperies; vues pour salles et cafés, vues pour salles de billards, devants de cheminées et sujets pour éventails, granits et soubassements; bordures et frises de toutes les genres.
VOR. HEBERT, Libraire et marchand de papiers peints, 149, rue de Chartres. 10août—15

EAU DE VIE PALE DE CHAMPAGNE—Venant d'arriver—Un envoi d'eau de vie pale de champagne marque Maglory, article supérieur, à vendre par RICE & HARKAWAY, 80 rue des Magasins. 18 juil—1m

VERRERIE.—Un assortiment complet de tout genre, de toute qualité et de toute grandeur pour pharmaciens, confiseurs et parfumeurs, à vendre par H. BONNABEL, 10 aout Encoignure Natchez et Tchoupitoulas

HUILE DE PALMA CHRISTI, No. 1, en débarquement et à vendre par H. BONNABEL. 10 aout Enc. Natchez et Tchoupitoulas.

PLANTES MÉDICINALES de cette saison—Un grand assortiment à vendre par H. BONNABEL, 10 aout Enc. Natchez et Tchoupitoulas

EPONGES communes, fines et extrafines, lavées et blanchies, à vendre par balle ou en détail par H. BONNABEL, 10 aout 37, rue Tchapitoulas.

TÉRÉBENTHINE, huile de lin, peintures de toutes couleurs sèches ou broyées à l'huile, verres à vitre de toutes grandeurs, à vendre par H. BONNABEL, 10 aout Encoig. Natchez et Tchapitoulas.

UN CHIEN d'arrêt blanc, ayant de grandes taches jaunes sur le corps, le bout de la queue coupée, s'est réfugié, il y a une douzaine de jours, chez le soussigné. Ce chien paraît être bien dressé, et n'avait pas de collier. Celui à qui il appartient pourra le réclamer au soussigné, rue Désirée, entre Craps et Amour, faubourg Washington, en payant les frais. CH. BAYHI. 9 aout—3t

SEL—5,000 sacs des îles Turques et St-Martin, à vendre par C. J. WHEELER, courtier, 9 aout No 5, Bank Place.

PLATS COTES—50 barriques à vendre par C. J. WHEELER, 9 août 5, Bank Place.

BRIQUES A FEU—30,000 briques anglaises à vendre par C. J. WHEELER, 9 août 5, Bank Place.

SACS en pitre—30,000 sacs de 2 1/2 boisseaux, à vendre par C. J. WHEELER, 9 août 5, Bank Place

ABSINTHE—150 caisses absinthe des [illegible], père & fils, [illegible] et Lecoultre, Sauvajol et Brunston, à vendre par E. ROCHEREAU & Co, 24 juil 17 et 19, rue St-Louis.

RAIL ROAD DE LA NOUVELLE-ORLEANS ET CARROLLTON.
UN char partira toutes les heures de chacune des extrémités du rail road, samedi 12 courant, à partir de 11 heures A. M., afin de faciliter les personnes qui désireraient assister au barbecue qui aura lieu à Carrollton, en l'honneur du général Smith. C. C. PORTER, Assistant Surintendant. 11août

LA Société en commandite qui existait entre AUGUSTE PETITPIERRE & Mme LOUISA PETIT, a été dissoute ce jour par consentement mutuel. Auguste Petitpierre est seul chargé de la liquidation et continue le même genre d'affaires pour son compte. Nlle-Orléans, 10 août 1848. 11aout—6f

PERDU.—Dans la journée du 8 du courant il a été perdu, en allant du coin de la rue St Claude et St Philippe, au faubourg Marigny, un petit sac de drap contenant plusieurs articles de bijouterie. La personne qui a trouvé ces objets sera libéralement récompensée en les rapportant au No 160, rue St Claude. 12 aout

3000 sacs de trois boisseaux, à vendre par C. J. WHEELER, 11 aout 5, Bank Place.

LETTRES de Change sur la Havane, à vendre par WM. H. SIMMONS, 11 août 31, rue Gravier

Graines fraîches de jardinage reçues par le Crescent-City—Récolte de 1848.
Le soussigné vient de recevoir de Philadelphie, par le steamship Crescent City, un grand assortiment de graines fraîches, garanties de la récolte de 1848, se composant comme suit:
Choux, Betteraves,
Carottes, Laitues,
Salsifis, Panais,
Navets, Radis.
Les jardiniers du marché pourront s'assortir chez le soussigné à des prix modérés.
Le soussigné recevra de l'établissement de S. Maupay, de Philadelphie, son approvisionnement de graines au fur et à mesure qu'elles seront récoltables. D. MAUPAY, 11août 95, rue du Camp

CONSULAT DE FRANCE.
AVIS MENSUEL.—AOUT 1848.
SONT invitées à se présenter à ce consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent:
A
Alexandre H.
B
Beau Joseph. Bataillon Jean Michel.
Bergerie. Bourelle Super.
C
Chatel François-Victor-Auguste
Charlemagne Ch. Hyp.
D
Dabbeimer frères. Dardenne.
Destombes (les époux).
F
Pardet Pierre. Ferral Vincent.
G
Girardey Nicolas. Gaytté Joseph.
J
Jouan Pierre.
L
Leroy Charles. Labreille Achille.
Loya Eloi et Pelagie. Lavrot P. A.
Lupperger Ferdinand.
M
Marchal Nicolas-Amand. Meyer Lyon.
Meline.
P
Pellerin A. Mme Plstaut Pierre-Charles.
Pradier Gilbert. [illegible] (les époux).
R
Robbin Vincent.
U
Unsworth Henry.
La chancellerie du Consulat de France, située encoignure Remparts et St. Pierre, est ouverte tous les jours, de dix heures du matin à trois heures de l'après-midi. 10 aout

MIEL BLANC de la Havane, en barillets de 50 gallons, à vendre par LABORDE & XIQUES, 3août 31, rue Commune.

MONSIEUR A. Favre Nicolin est prié de passer au bureau de LEOPOLD JEANNET, 4août 91, rue St-Louis

SEL—300 sacs sel fin de Liverpool et 3,000 des îles Turques, à vendre par C. J. WHEELER, 3août 5, Bank Place

MELASSE—300 barils, à vendre par C. J. WHEELER, 3août 5, Bank-Place

TOILE D'EMBALLAGE—200 pièces de Kentucky, à vendre par C. J. WHEELER, 3août 5, Bank Place

BŒUF—30 barils mess, à vendre par C. J. WHEELER, 3août 5, Bank-Place

CIGARES DE LA HAVANE—Principes et Vegueros, 1re qualité, à vendre par LABORDE & XIQUES, 3août 31, Commune.

CAFÉ—Fin vert de la Havane, à vendre par LABORDE & XIQUES, 3août 31, rue de la Commune.

ALCOOL—50 barils en débarquement du steamer [illegible] No. 6, à vendre par NATHAN JARVIS & CO, 1août Encoignure Magazine et Commune.

Véritable occasion
J. FEYTEL, horloger bijoutier, rue de Chartres encoignure Conti, a l'honneur d'informer le public que voulant écouler son stock pour la fin de l'année, il vendra jusqu'à cette époque au prix coûtant et sous le coûtant, les marchandises suivantes:
Montres d'or [illegible];
do de Lépine;
do à cylindre anglaises.
Il a aussi un grand assortiment de montres en or et en argent.
Pendules de divers modèles.
Un grand choix de bijouterie consistant en Chaînes de montres, broches;
Bracelets, épingles, boutons.
Et une infinité d'autres objets de fantaisie du plus nouveau et du meilleur goût.
Argenterie, savoir:
Couverts en argent, do de table,
Cuillers à café, do à soupe.
Les personnes qui voudront bien visiter son magasin seront convaincues que les prix auxquels sont cotés tous les objets ci-dessus sont réellement les prix coûtant, et qu'ils constituent pour les acheteurs une véritable occasion.
J. Feytel continue comme par le passé à apporter tous ses soins aux réparations et rhabillages de montres, pendules, &c. &c. 20jn

CHANGEMENT DE DOMICILE.
LES Drs P. BLANCHARD & A. LION, chirurgiens dentistes des facultés de Paris et de Nlle-Orléans, ont transféré leur domicile au No 77, rue du Canal, entre St Charles et Carondelet, côté de la 2e Municipalité. 19nov

P. H. MONSSEAUX, MARBRIER,
No 218, rue St Louis et au Vieux Bassin, Nouvelle-Orléans.
Tombes, Monuments, Inscriptions funèbres, et Ouvrages en marbre de toutes descriptions, &c.
Dépôt de CHAUX manufacturée dans les carrières de marbre du cap Girardeau (Missouri). 25avril—1an

WM. L. BURGESS & Co., Marchands Commissionnaires, *Marchands de Fers, Malt, Avoine, et Produits de l'Ouest.*
No. 11, Front-Levée. Entre les rues Douane et Bienville, Nouvelle Orléans.
Une attention toute particulière sera donnée aux consignations ou expéditions de marchandises. 2 mai

Librairie de Victor Hebert.
149 rue de Chartres.
NOUVEAUTÉS LITTÉRAIRES.
ON vient de recevoir à cette librairie, par le navire Hannibal, du Havre, les ouvrages suivants:
Ducellier—Questions sociales, prix 25 cents
Louis Blanc—Organisation du travail, 50
Franklin—Conseils pour faire fortune, 10
Laviron—Récits authentiques de la révolution révolutionnaire, 15
Lamartine—Le réveil des peuples, 15
Lagarde—Assemblée législative, 15
Caunes—Du gouvernement de tous ou de la République, 15
Timon—Ou la République ou la guerre civile, 10
Weill—Qu'est-ce que la république, tout ou rien, 10
Macé—Catéchisme républicain, 10
" Les vertus du républicain, 10
" Entretiens du Père Moreau, 10
Martenu de la république en France, 25
Baisse—Le gouvernement provisoire avec onze portraits, 25
Montepin—Gouvernement provisoire, 25
St-Amand—L'avenir des femmes, 10
Pierre et Paul—Journées de février, 25

A VENDRE, en magasin:
60 barriques vin rouge vieux Medoc;
30 do vin rouge bon ordinaire;
85 barils vin blanc Haut-Sauterne;
100 caisses cerises à l'eau-de-vie;
50 do prunes à l'eau-de-vie;
50 do prunes à l'eau-de-vie;
30 do fruits assortis à l'eau-de-vie.
Dans les Magasins de la Douane:
10 ½ pipes eau-de-vie 4ème preuve,
10 ¼ do do do do
½ do do do do
600 caisses vin rouge Pauillac; par POUGET Fils, 24 juil 19 rue Conti, entre Chartres et Levée.

BRETELLES—500 douzaines bretelles élastiques à vendre par PIERRE POUTZ, 18 juil 193 rue de la Douane

CHAMPAGNE—300 paniers de la marque "Duca Grape" en débarquement du navire Hannibal du Havre, à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 24 juil 34 rue Vieille-Levée.

SUCRE DE LA HAVANE—130 caisses blanc et brun en débarquement du brick Adams Gray, à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 24 juil 34 rue Vieille-Levée.

EAU-DE-VIE, marque de J.-J. Dupuy, 4ème preuve—30 demi-pipes, 30 quarts do, à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 24 juil 34 rue Vieille-Levée.

SUCRE—300 boîtes sucre blanc et jaune, en débarquement du brick Thomas Street, de la Havane, à vendre par TROISGROS & LAMPRE, 24 juil 36 Vieille Levée.

TABAC—200 balles Vuelta de Abajo et Cuba, pour capes et tripes, en magasin et à vendre par TROISGROS & LAMPRE, 24 juil 36, Vieille Levée.

CHAMPAGNE—350 paniers vin de Champagne des marques Anges Blanc, Cigne, Tour, Ancre, Chanoine et Daguelet, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co, 30juil 17 et 19, rue St Louis

PETITS POIS—1000 boîtes et 2000 demi do à vendre par E. ROCHEREAU & Co, 30juil 17 et 19, rue St-Louis.

LES soussignés offrent à vendre à bas prix, pour en finir, les marchandises suivantes, reçues par les navires Hannibal et Moselle, du Havre:
1 caisse drap d'été,
1 do foulards pour robes,
[illegible]
RAVELET & [illegible], 29, rue de Chartres. 5août

A VENDRE en débarquement du navire l'Océan, venant de Bordeaux,
30 barriques vin St-Julien, Médoc.
30 barils vin blanc Haut Sauterne.
M. [illegible], 25, Toulouse. 28juin

REVUE D'INSPECTION.
Quartier-Général.
LÉGION DE LA LOUISIANE.
Nouvelle-Orléans, le 31 juillet 1848.
CONFORMÉMENT à la loi, la Légion prendra les armes et se réunira sur la Place d'Armes, en grande tenue, pour la troisième revue d'inspection de la présente année, le jeudi, 31 août prochain, à cinq heures précises de l'après-midi.
Les officiers commandant les compagnies remettront à l'inspecteur de brigade, un contrôle exact des hommes présents à la dite revue.
La compagnie des Cazadores d'Orléans, capitaine Queyrouse, se rendra sur la Place d'Armes une demi heure avant la dite revue, pour former la grille et en garder les portes.
Le major Fiesca, en l'absence du colonel et du lieutenant colonel d'infanterie, le lieutenant colonel Viguié, commandant la cavalerie et le major Gally, commandant l'artillerie, sont chargés respectivement en ce qui les concerne, de l'exécution du présent ordre.
D. AUGUSTIN, Brigadier-Général
Par ordre du Brigadier Général CHATRY, 9 aout Chef d'état major

AVIS.—Il reste à placer un abonnement au journal LE CHARIVARI, paraissant à Paris tous les jours, et donnant dans chaque numéro une gravure ou caricature. Les numéros sont reçus par tous les steamers. Vr. HEBERT, libraire, 8 aout 149, rue de Chartres

ECRITURE.
MM. DOLBEAR, rue de Chartres, No 29 et No 15, rue du Camp, avertissent les dames et messieurs à visiter leur classe d'écriture.
Les jeunes gens qui désirent choisir de bonnes situations à l'ouverture des affaires doivent s'appliquer à former leur main. Depuis 6 ans jusqu'à 66 ans on peut obtenir une belle écriture commerciale en quelques semaines. Heures des cours de 9 à 11 heures A. M., de 4 à 6 et 7 à 9 heures P. M. 7 juil

REÇU par les derniers arrivages et à vendre par le soussigné:
3000 boîtes et demi boîte sardines à l'huile de la marque "B. Guilloux."
150 paniers vin de Champagne en bouteilles et demi bouteilles de la marque "A. Pavillon."
100 paniers guignolet d'Angers, de 6 et 12 bouteilles.
150 paniers bouteilles vides, 20, 22 et 24 onces.
300 caisses vin rouge des marques St Julien, St Estèphe, St-Emilion, Pauillac et la Maison.
175 caisses vin blanc, Haut-Barsac et Haut-Sauterne, en demi bouteille.
400 caisses vin de Bourgogne différentes marques.
150 caisses absinthe Suisse de la marque Sauvajol, Brunston & Co.
30 caisses liqueurs assorties fines et surfines en bouteilles et demi do.
100 caisses Cornichons et Maraschino.
60 caisses capres et variantes.
50 caisses vin muscat de Frontignan.
30 caisses prunes à l'eau-de-vie.
20 caisses prunes do 20 caisses pêches do.
25 demi-pipes eau de vie, J. J. Dupuy.
25 barriques et 75 demi barriques vin rouge, St-Brion et St Talence,
100 barils vinaigre de vin blanc de Bordeaux.
AUG. MOLIER. 7aout—6f No 90, rue St Louis.

HUILE D'OLIVE—100 paniers huile en demi bouteille, à vendre par AUGUSTE MOLIER, 8 aout—6f No 90, rue St Louis.

GOMME DE COPAL—En magasin et à vendre par J. M. CABALLERO, 8 aout 38, Vieille-Levée

SALSEPAREILLE.—30 balles Salsepareille, des meilleures qualités, sans racines, à vendre à bon marché par J. M. CABALLERO, 8 aout 38, Vieille-Levée.

CIGARES de la Havane—Un grand assortiment des meilleures qualités, toujours en mains et à vendre à des prix modérés, par J. M. CABALLERO, 8 aout 38, Vieille-Levée

CIGARES PRINCIPES—Qualité supérieure, marque du steamboat, en magasin et à vendre par J. M. CABALLERO, 8 aout 38, Vieille-Levée.

CAFÉ DE RIO—1000 sacs café de Rio, sans doubles, à vendre par J. W. STANTON & Co, 8 aout Encoignure Magazin et Lafayette.

CAFÉ de la Havane—article supérieur à vendre par J. W. STANTON & Co, 8 aout Encoignure Magasins et Lafayette.

Cinquante piastres de récompense
SERONT données à quiconque ramènera au soussigné, les nègres suivants, partis de l'habitation de Paul [illegible], en la paroisse St. Bernard, le dimanche, 6 courant, savoir:
PICAYUNE, alias David, nègre d'apeu près 35 ans, taille de 5 pieds, gros, mulâtre, la figure ovale, pas de barbe.
DAVID, nègre de 30 à 32 ans, taille de 5 pieds huit pouces, bien fait, jolie figure, barbe en collier.
WILLIS, nègre de 35 à 38 ans, taille de 5 pieds huit à 9 pouces, figure ovale et effilée, peu de barbe au menton.
ISRAEL, nègre de 35 ans, taille de 5 pieds 10 pouces, figure large, pommettes saillantes, cou court, d'une structure forte et cambrée, ayant au bras droit 3 cicatrices produites par une blessure faite avec les dents [illegible].
AUGUSTE, mulâtre bien connu en cette ville comme ancien [illegible] de la Louisiane, [illegible].
La récompense ci-dessus sera donnée pour l'arrestation des cinq esclaves. Dans le cas contraire, $10 seront données pour l'arrestation de chaque nègre. M. GILLY, 8 aout—6f 84, St-Louis

SUCRE de la Havane, blanc et jaune, à vendre par B. VALLS, 37, Commune
RAISINS de Zante, (Corinthe,) à vendre par B. VALLS, 37, Commune 14jn
AMANDES—Sans coque et à coque tendre, douces et amères, à vendre par B. VALLS, 14jn 37, Commune.
CACAO—30 sacs de Guayaquil, en débarquement et à vendre par B. VALLS, 14jn 37, rue Commune
CACAO—50 sacs de Para, en débarquement et à vendre par B. VALLS, 14jn 37, Commune.
RIZ DE LA CAROLINE—40 boucauts, à vendre par B. VALLS, 37, Commune.
CIGARES de toutes qualités de la Havane et véritables principes, à vendre par B. VALLS, 14 jn 37, Commune
GUAVA en grandes boîtes, à vendre par B. VALLS, 37, rue Commune 14jn
PICADURA—6 balles en débarquement du brick Silena, à vendre par B. VALLS, 14jn 37, Commune
GRAINES pour oiseaux—10 barils à vendre par B. VALLS, 14jn 37, Commune
CHARBON pulvérisé pour distillateurs—6 boucauts, à vendre par B. VALLS, 37, Commune.
NOIR ANIMAL—50 barils de Philadelphie, à vendre par B. VALLS, 14jn 37, Commune
TABAC POUR PIPE et à chiquer, à vendre par B. VALLS, 14jn 37, Commune

SANGSUES.
A vendre pour compte d'un entrepôt de Hambourg
10000 Sangsues hongroises, à vendre en gros et en détail.
Les personnes qui désirent de belles et bonnes sangsues n'ont qu'à s'adresser au dépôt, chez CHEVALIER, Md. de papier peint, 17 mai— rue de Chartres, 162.

Avis au Public.
LE jury médical pour le département de l'Est, district de la Louisiane, a résolu dans sa séance du 1er juillet 1848 que M. L. J. Sigur et Fortier sont nommés avocats dudit jury médical afin de poursuivre tous médecins, pharmaciens ou sages-femmes exerçant la médecine en contravention avec la loi de l'Etat. 18 juil—1 m

LES DEUX MONDES.
REVUE INDÉPENDANTE.
"Notre devise sera celle de la République Française,—Liberté, Egalité, Fraternité."
CETTE REVUE, format in 4to, de 20 pages d'impression, se publie à New-York, et paraît, chaque semaine, deux heures après l'arrivée des steamers d'Europe.
Les romans publiés dans les *Deux Mondes* auront une pagination spéciale, de manière à pouvoir être reliés et à former d'élégants volumes.
Prix de la souscription:
Pour les Etats-Unis, et les deux Amériques, par an, $6, payables par semestre. Agent à la Nouvelle-Orléans: G. LAVIE, Libraire, 30 juin—3m rue de Chartres, No. 56

EN débarquement du navire Commerce, de Marseille:—50 caisses olives verdales, 10 caisses olives farcies, 50 caisses capres, cornichons et anchois; 40 caisses eau de fleurs d'oranger.
EN MAGASIN:—3,000 boîtes, demi boîtes et 1/4 de boîtes sardines à l'huile; huile d'olive en grandes bouteilles; vin rouge et blanc en caisses et en barriques; cerises à l'eau-de-vie, fruits divers à l'eau-de-vie, vin 4ème preuve, de diverses marques; eau-de-vie vieille, 4ème preuve, de Cognac; bouchons longs, bouchons ordinaires en balles et en sacs de 200 et de 1000 bouchons; absinthe et kirsch suisse, à vendre par B. TALABON, 29 jt 180, rue Royale.

DROGUES—Chlorure de chaux en barils. Carbonate d'ammoniaque.
Casse fraîche, tamarin.
Quinquina en écorce, sel de Glauber.
Seringues de toute grandeur.
Potion pour eau de Cologne, [illegible].
Un très grand assortiment en débarquement et à vendre par H. BONNABEL, 25 jt 37, rue Tchapitoulas, encoig. Natchez.

VIN—25 barriques vin rouge Montferrand, 30 barriques vin rouge St Julien Medoc,
20 do vin rouge vieux do
30 do do do extra St Emilion,
20 do do do do Château Lafitte,
200 demi barriques vin rouge vieux St Julien,
200 caisses vin rouge Château Margaux,
30 do do do vieux St Julien,
100 do do blanc Haut-Sauterne et Haut-Barsac,
15 do absynthe suisse, 15 de kirsch do
300,000 bouchons fins 200,000 do do pointes,
10,000 do pour dames-jeannes, 20 caisses vieux Cognac, 4 3/4 pipes vieux Cognac.
Liqueurs, anisette, fruits à l'eau-de-vie, marasquino, curaçao, dames-jeannes, &c., &c., à vendre par DUBUCH F., 77, rue St Louis. 30 mai entre Bourbon et Royale.

300 caisses vin Château Margaux; 100 barriques vin St-Julien et Montferrand; 100 caisses vin blanc vieux Sauterne et Barsac, cerises, abricots, prunes, poires à l'eau de vie, absinthe, kirsch, eau de fleurs d'oranger, dames-jeannes et autres articles d'importation récente, à vendre par DUBUCH F. 25 m 77, St-Louis, entre Royale et Bourbon.

BRIQUES à feu d'Angleterre, de Pittsburgh et [illegible], à vendre par JOHN HAYMAN & CO, 79, rue Poydras et 11, Magasins Rouges, 3me Municipalité. 29 avril

CHAUX—[illegible] barriques chaux de Thomaston, de Meadow Brook, en débarquement de la barque Gazelle, à vendre par JOHN STROUD, 10 juil 148, rue Commune

[illegible]

VERMIFUGE CANADIEN DE WINER.
Remède actif et certain pour les Vers,
GARANTI PUR VÉGÉTAL.
UN fait démontré par l'expérience et admis comme positif par les médecins les plus distingués, est que les trois quarts des maladies qui sévissent sur les enfants, sont occasionnées par les vers. Des milliers de pauvres petites créatures meurent tous les ans de cette maladie parce qu'elle n'a pas été reconnue ou qu'elle a été attribuée à une autre cause que la véritable. De grands nombres de préparations ont été recommandées comme vermifuges, mais l'expérience a fait connaître leur inefficacité. Le but vient enfin d'être obtenu, le remède est trouvé, et ce remède n'a jamais manqué de détruire les vers lorsqu'ils existaient. Cette assertion est soutenue par le témoignage des médecins du plus grand talent et celui des personnes les plus respectables du pays. Ce remède est le VERMIFUGE CANADIEN DE WINER. Il opère sans danger et est plus facilement administré qu'aucun autre.
Voici quels sont les symptômes qui indiquent l'existence des vers: Teint pâle et couleur de plomb ou coloré momentanément, regard lourd et triste, mauvaise haleine, la lèvre supérieure gonflée, démangement de narines qui force le malade à se frotter le nez, insomnie, rêves effrayants qui parfois font bondir et grincer des dents, appétit irrégulier, parfois vorace et parfois nul.
Nous pourrions ajouter aux certificats suivants, un grand nombre d'autres, mais nous pensons que ceux-ci sont suffisants pour établir ce fait que le VERMIFUGE CANADIEN DE WINER est le premier remède pour les Vers.
TÉMOIGNAGE DES MÉDECINS.
Nous soussignés ayant fréquemment employé une médecine préparée par JOHN WINER de cette ville, et désignée sous le nom de VERMIFUGE CANADIEN DE WINER, étant parfaitement convaincus de son efficacité, la recommandons avec confiance comme remède certain et sans danger pour la destruction des vers.
G. O'REILLY, Licencié du Collège Royal de chirurgie d'Irlande.
G. W. DICKINSON, Membre du Collège Royal de chirurgie de Londres.
Du Rev. J. Flanagan de Renbrook, à C. W. J. WINER.
Monsieur,
J'ai fait usage de votre Vermifuge Canadien et a obtenu les résultats les plus satisfaisants. L'expulsion des vers a toujours suivi l'administration de votre remède, et ma famille aussi bien que les personnes de ma connaissance qui s'en sont servis, le préfèrent à tout autre vermifuge et proclament son efficacité. Son effet est toujours certain et les enfants le prennent sans difficulté, ce qui est un grand point obtenu.
Je suis respectueusement, &c. JOHN FLANAGAN.
16 Juillet 1845.
Les médecins font maintenant usage du Vermifuge Canadien de Winer. Cette médecine est une simple composition végétale et peut toujours s'administrer avec la plus grande sécurité. Le résultat est toujours infailliblement la destruction des vers.
Les Agents ont reçu plus de mille certificats des planteurs, des marchands et des médecins, témoignant de l'efficacité et de l'infaillibilité de cette médecine.
Garantie dans tous les cas.
Préparée par JOHN WINER seulement, pharmacien-droguiste à Hamilton, Canada, et JOHN WINER & Co, 83, Maiden Lane, New-York, seuls propriétaires aux Etats Unis.
Le propriétaire saisit cette occasion de dire au public de se méfier des bruits que certaines personnes ont fait courir, prétendant que ce vermifuge contient du mercure. Il répète que sa composition est entièrement végétale et peut être administrée en toute circonstance en parfaite sécurité.
A vendre en gros et en détail à la Nouvelle-Orléans chez J. WRIGHT & Co, 151, rue de Chartres; DUFILHO Jr; P. P. DUCONGE et P. A. BERTRAND, ainsi que chez tous les pharmaciens des Etats Unis, Antilles et Canada. 1août—6m

Remède magique de Dalley.
Le seul véritable porte toujours, sur l'enveloppe de chaque boîte, la signature du propriétaire, "H. DALLEY", écrite à la main.
Dépôt du Sud, au No 151, rue Chartres, Nouvelle-Orléans. 13mars

Sirop de Daphnine.
de P. A. BERTRAND, Pharmacien, Encoignure Bienville et Royale.
L'expérience et l'observation sont les uniques moyens de parvenir à la vérité; aussi est-ce d'après de nombreuses expériences et une longue pratique que le sirop de Daphnine est recommandé comme spécifique dans la Diarrhée et la Dyssenterie. En peu de temps on voit ses bons effets se faire sentir et ces maladies s'arrêter dans leur marche aiguë ou chronique. 26 juin

Vermifuge Canadien de J. Winer & Co.
DÉPÔT CHEZ P. A. BERTRAND, *Encoignure Royale et Bienville.*
La Louisiane est de tous les pays, celui où l'affection vermineuse revêt les formes les plus variées et les plus graves; et sans vouloir rattacher toutes les maladies de l'enfance à cette cause unique, on peut dire que bien des convulsions, des fièvres intermittentes deviennent mortelles lorsque le médecin s'obstine à les rejeter. Il faut donc à tout prix expulser ces vers qui se produisent sans cesse dans le tube digestif, et pour arriver à ce but employer le vermifuge de Winer. C'est le seul qui réunisse les trois qualités suivantes d'être anthelmintique, purgatif et tonique. 19 nov

J. F. LOBRE & CO.,
MAGASIN DE MERCERIE,
84 rue de Chartres, entre Bienville et Conti.
NOUS avons l'honneur d'informer les dames que nous avons reçu un nouvel assortiment de *Soie, Perles, Glands, Anneaux et Aiguilles à crochet pour bourses et sacs.* 3 aout

LE Docteur E. BOULIN, de la Faculté de Paris, ancien chirurgien aux hôpitaux de l'armée d'Afrique, après onze années d'exercice à la Martinique, son pays natal, vient se fixer à la Nouvelle-Orléans. Il a l'honneur d'offrir ses services aux habitants de cette ville.
Il demeure rue de Bourgogne, No 161, entre St Pierre et Toulouse. 2 août—1m

Docteur J. Baron Clements.
CABINET—Rue de la Levée, près l'encoignure de la rue Jackson, à côté de la pharmacie de M. Brehier. 21 juin—6m

Le docteur P. Vander-Linden.
INSPECTEUR général du corps médical et des hôpitaux militaires de la République Mexicaine, a l'honneur d'offrir ses services comme médecin et chirurgien au public de cette ville. Il demeure rue Bienville, No 77, coin de la rue Royale. 23 juin—3 m.

MARCHANDISES NOUVELLES.
Gignel & Jamison.
No 6, rue de Chartres.
REÇOIVENT en ce moment, par la barque Creole, de New York, les articles suivants, qu'ils vendent à des prix très modérés pour du comptant:
Dentelle et indienne deuil,
Do de couleur,
Mousseline de laine et alpacca noir,
Alépine et étamine noires,
Indienne française fantaisie,
Mousseline et jaconat blanc à carreaux,
Serviettes damassées et unies,
Toile à chemises et à draps de toutes largeurs,
Bas de coton pour dames et enfants,
Rideaux en mousseline brodée,
Flanelle rouge unie et croisée,
Do gaze blanche unie et croisée,
Cotonnade française et américaine,
Mouchoirs batiste unis à rivière et à ourlets,
Toile à caleçons et à taie d'oreiller,
Ouvré damassé et à œil de perdrix,
Eventails, ombrelles et parapluies,
Mousseline suisse unie, rayée et à carreaux,
Coton blanc à draps 8/4 et 12/4,
Do blanc et écru 3/4, 4/4 superfin,
[illegible] nouveaux,
Percale unie, frappée et à carreaux,
Aiguilles, galons, lacets fil, épingles, dentelles noires, soieries noires, draps d'été, corsets, rubans, garnitures en fil d'Ecosse, et ainsi qu'un grand assortiment d'articles de ménages. 1er aout

C. J. WHEELER,
COURTIER pour l'achat des produits de l'Ouest, s'occupant aussi de la vente de ces produits pendant l'été. No 5, BANK PLACE. 31 juil

CHAMPAGNE.—125 paniers marque de Lorme bouteilles et demi bouteille.
100 paniers cordon vert en bouteilles et demi do en débarquement du navire Hannibal, à vendre par S. D. GRATIAA, 1 aout 35, rue Natchez.

VIN BLANC—75 caisses vieux vin blanc Haut Sauterne, bouchés au verre.
10 demi barriques vin blanc do do
A vendre par S. D. GRATIAA, 1 aout 35, Natchez.

VIN DE XERES—60 quarts de pipe, 190 bouteilles de pipe vin de Xérès importation diverses, à vendre à bas prix par S. D. GRATIAA, 1 aout 35, Natchez.

VIN en caisses—300 caisses vieux vins Margaux, Latour, Lafite, Cantenac, St-Julien et St Estèphe, en bouteilles et demi bouteilles, à vendre par S. D. GRATIAA, 35, Natchez. 1 aout

SARDINES—1,000 boîtes et 1,300 1/2 de boîtes, à vendre par S. D. GRATIAA, 1 aout 35, Natchez.

DIVERS—200 boîtes et demi boîtes truffes, 1,000 boîtes et demi boîtes petits pois, 1000 boîtes, demi et quarts boîtes pâtés truffés, à vendre par S. D. GRATIAA, 1 aout 35, Natchez.

CIMENT ET PLATRE DE PARIS—300 barils ciment de [illegible], de Rosendale, Nelson et Brown;
150 barils plâtre calciné Wetherspoon, en débarquement de la barque Claremont et à vendre par JOHN STROUD & Co, 1aout 148, rue Commune.

BRIQUES A FEU—60,000 briques à feu de Pennsylvanie, en débarquement de la goëlette Pascagoula, et 24,000 de do Pittsburg et à vendre par JOHN STROUD & Co, 1aout 148, Commune.

CHAUX—8000 barriques chaux de Thomaston, à vendre par JOHN STROUD & CO, 1août 148, rue Commune

AVIS INTÉRESSANT à ceux qui achètent des articles de mode et de fantaisie. Le soussigné ayant plus de marchandises que d'argent, désire échanger l'un pour l'autre; et comme il a l'intention de partir pour le Nord le 10 août afin d'acheter de nouvelles marchandises d'automne, invite respectueusement les dames et messieurs à venir visiter son fonds avant de faire leurs achats ailleurs. Ils s'apercevront qu'il est de leur intérêt d'acheter chez lui, vu l'extrême modicité des prix. Les commis du magasin sont autorisés, lorsque la marchandise leur conviendra, à rendre le prix à la convenance de l'acheteur, de manière à ce que personne ne puisse se retirer du magasin sans faire d'achat.
Le fonds qui est l'un des plus vastes et des mieux assortis de la ville, consiste en **marchandises d'habillements, broderies, articles de fantaisie et de toilette, parfumeries, &c. &c.** et tous les genres de **chapeaux de dames**. N'oubliez pas le No. 17, rue de Chartres.
Venez voir vous-mêmes. D. F. WAYMOUTH, 21 juillet 17, rue de Chartres

BOUTEILLES à vin de Madère en caisses d'une grosse.
[illegible]

INSTITUTION DE Mme DESRAYAUX.
PENSIONNAT ET EXTERNAT DE DEMOISELLES.
(Ancienne maison de Mme LEIRIS),
Rue Bourgogne, entre Bienville et Douane.
CET Etablissement, qui occupait, depuis quinze ans, l'ancien temple de l'église Evangélique française, et les bâtiments adjacents, (rue des Remparts, encoignure Bienville,) a été transféré, en mars dernier, rue Bourgogne, entre Bienville et Douane.
Le nouveau local, bâti sur un plan spécial pour un grand pensionnat, est vaste, commode et parfaitement aéré. Des cours dallées, deux grands jardins réunis en un seul, et s'étendant jusqu'aux Remparts, offrent, pour les récréations, un emplacement agréable et salubre.
Ces améliorations, jointes aux soins consciencieux apportés à l'instruction et à l'éducation des Elèves, recommandent, plus que jamais, l'Institution de Mme DESRAYAUX à la confiance des familles.
Les familles sont respectueusement invitées à visiter l'Etablissement, le dimanche. 29juil—1nov

BANQUE DE LA LOUISIANE.
Nouvelle-Orléans, 24 juillet 1848.
UN dividende de 4 1/2 p. 100 provenant des bénéfices du dernier semestre a été déclaré par la direction de cette institution payable aux actionnaires à dater du 7 aout prochain. R. M. DAVIS, 25juil Caissier.

AVIS.
A dater du 20 courant, MM. ADOLPHE LA NAUZE & ERNEST FILLEUIL sont associés à mes affaires. La raison sociale sera désormais P. A. Lanauze & Co.
Nouvelle Orléans, le 20 juillet 1848. P. A. LANAUZE.
Les personnes qui doivent à l'ancienne maison sont priées de régler leur compte dans le plus bref délai. 21 juil—1m

CHAMPAGNE CORDON BLEU

LES soussignés, seuls importateurs aux Etats-Unis de la marque favorite du "LION COURONNÉ CORDON BLEU," de la maison Lallemand, à Rheims, ont le plaisir d'annoncer à leurs amis et au public, qu'ils viennent de recevoir par le navire Hannibal, du Havre, un grand approvisionnement de ce vin en grandes et demi bouteilles.
Comme il y a en ce moment sur le marché plusieurs cordons ROUGE, BLEU et VERT, les soussignés sollicitent respectueusement un seul essai des connaisseurs, pour établir définitivement la supériorité de cette marque. O. VALETON & Co, 4aout—1m 21, Tchoupitoulas.

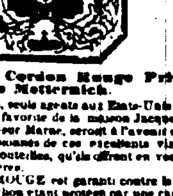

Champagne Cordon Rouge Prince de Metternich.
LES soussignés, seuls agents aux Etats-Unis pour cette marque favorite de la maison Jacquesson & fils, de Châlons-sur Marne, seront à l'avenir constamment approvisionnés de ces excellents vins en grandes et demi-bouteilles, qu'ils offrent en vente à des prix très modérés.
Le CORDON ROUGE est garanti contre la casse, chaque bouchon étant protégé par une capsule de zinc et maintenu par deux fils de fer galvanisés, méthode nouvellement employée par cette célèbre maison pour ses qualités supérieures.
Les consommateurs sont priés de ne pas confondre notre CORDON ROUGE avec les autres marques du même nom; le véritable CORDON ROUGE PRINCE DE METTERNICH portera toujours le nom de MM. Jacquesson & fils sur le bouchon. CH. MAILLOT & Co, 7 juin—6m No 33, rue Gravier.

Changement de Domicile.
C. YALE Jr. & CO. ont transporté leur magasin du No. 13 rue de Chartres au No. 27 rue des Magasins, entre les rues Commune et Gravier, où ils auront constamment un superbe assortiment de marchandises sèches et de fantaisie, telles que soieries, mousselines, dentelles, broderies, &c., &c. Aussi un assortiment complet de chapeaux de paille, fleurs artificielles et autres articles pour modistes. Ils invitent respectueusement les marchands de la ville et de la campagne à venir visiter leurs marchandises avant d'acheter ailleurs. 11 juil 1m

Reçu par les navires Hannibal, du Havre et Fairfield, de New-York, un grand assortiment de drogues, médicamens, produits chimiques, &c, &c, parmi lesquels se trouvent les articles ci-dessous à vendre à très bas prix, chez le soussigné:
Chlorure de Labarraque, véritable
Extrait antiglaireux de Guillié, véritable
Grains de santé du Dr Franck do
Poudres purgatives d'Irroé, do
Sirop de Digitale de Labélonye, do
Essence salsepareille, phar. Colbert, do
Sirop antiphlogistique de Briant, do
Idem pectoral de Lamouroux, do
Idem de Nafé d'Arabie, do
Idem de mou de veau, do
Pâte de do do do
Idem pectorale de Régnauld, do
Idem de réglisse et jujubes anisées,
Capsules gélatineuses de Raquin,
Idem idem de Mothes,
Clyso-pompes complets de Petit, No. 3.
Idem ordinaires de do 2.
Idem à cuvette ovale, do
Idem do do à jet continu.
Plaques à cautère en métal, assorties.
Pois à do d'Iris et de Leperdriel.
Taffetas épispastique do
Papier idem de Vée et d'Albespeyres.
Pilules purgatives, pharmacie Colbert.
Idem ferrugineuses de Vallet.
Assortiment d'ingrédients pour daguerréotype.
do d'huiles essentielles.
do de poudres de plantes et racines.
Vermifuge canadien de Winer.
Assortiment d'instruments en métal et gomme élastique.
Arrow root des îles Bermudes.
Sagou perlé, semoule et Tapioca.
Gélatine pour blanc manger.
Colle de poisson de Cooper pour blanc manger.
Gélatine pulvérisée pour bains.
Colle forte de Flandre, blanche.
Composition de Grandjean pour les cheveux.
Encre à marquer le linge, de Tarrant.
Idem à idem do de Kidder.
Idem à idem sans composition, de Payson.
Assortiment de divers pour les teinturiers.
Tubes de clyso-pompes avec et sans montures.
Pastilles ferrugineuses de Gélis et Conti, &c. &c.
Capsules d'huile de foie de morue et palmachristi.
A. A. PEYCHAUD, 7aout—3f 123, rue Royale

DEMANDE D'EMPLOI.
UN jeune homme qui a fait de longues et sérieuses études en chimie, désire trouver un emploi dans une pharmacie de cette ville pour travailler dans le laboratoire ou préparer les ordonnances de médecins.
Il a été reçu pharmacien dans plusieurs villes d'Europe et a déjà exercé légalement sa profession à la Nouvelle-Orléans.
Il pourra donner les meilleurs témoignages de ses capacités comme chimiste et droguiste.
S'adresser au bureau de l'Abeille. 7aout

OLIVES—75 caisses olives verdales françaises en débarquement et à vendre par J. F. BERCIER & Co, 7aout 34, Vieille Levée.

BOUTEILLES—60 paniers de 150 chaque, bouteilles de Marseille, contenant 30 onces, à vendre par J. F. BERCIER & Co, 7aout 34, Vieille Levée.

VINS DE FAMILLE—Les soussignés ont constamment en mains un bel assortiment de vins en barriques et barils. Leur stock se compose des marques suivantes: St Julien, St Estèphe, Pauillac, Queyries et Cantenac, qu'ils offrent de vendre à des conditions libérales. J. F. BERCIER & Co, 7aout 34, Vieille Levée.

CHAUX—3000 barils chaux fraîche de Thomaston, en débarquement et à vendre par JOHN HAYMAN & Co, 78, Poydras, et 11, Magasins Rouges, 3e Municipalité. 7aout

Aux Marchands et aux Sucriers.
CHAUX DE MARBRE—300 barils chaux de marbre de Philadelphie, convenable pour la fabrication du sucre, à vendre par JOHN HAYMAN & Co, 78, rue Poydras, et 11, Magasins Rouges, 3me Municipalité. 7aout

CHAUX—1000 barils chaux de Morristown ou Philadelphia, à vendre par JOHN HAYMAN & Co, 78, rue Poydras et 11, Magasins Rouges, 3me Municipalité. 7aout

CRINS POUR PLATRIER—1000 barils et sacs, à vendre par JOHN HAYMAN & CO, 78, Poydras et 11, Magasins Rouges, 3e Municipalité. 7aout

CIMENT DE ROSENDALL—300 barils, à vendre par JOHN HAYMAN & Co, 78, Poydras, & 11, Magasins Rouges, 3e Municipalité. 7aout

TERRE A FEU—600 barils terre à feu, à vendre par JOHN HAYMAN & Co, 78, rue Poydras et 11, Magasins Rouges, 3me Municipalité. 7aout

PLATRE—600 barils plâtre Wetherspoon et Croton, à vendre par JOHN HAYMAN & Co, 79, rue Poydras et 11, Magasins Rouges, 3me Municipalité. 7aout

100 barriques cendres de [illegible], à vendre par JOHN HAYMAN & Co, 78, Poydras, et 11, Magasins Rouges, 3e Municipalité.

MELASSE—600 barils mélasse et 100 sacs de poivre, à vendre par C. J. WHEELER, 7 aout 5, Bank Place.

VIN BLANC—60 demi barriques Haut-Sauterne à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co, 7aout 17 et 19, rue St-Louis

SARDINES—2000 boîtes, demi et quarts de boîtes [illegible]

[illegible]